

pas au vi^e siècle. Il s'y trouve sans doute certains mots, certaines locutions¹ d'une latinité fort impure ; on peut, cependant, sans manquer aux règles de la critique, voir là une altération du texte primitif. Nul n'ignore, en effet, combien les copistes ont été souvent peu scrupuleux de transcrire avec une parfaite exactitude les œuvres qu'ils avaient entre les mains. Voici quelques exemples de ces néologismes :

« *Vel* » employé pour « *et* » (chap. I, par. 2, p. 7, ligne 6) ; — « *Vas poculi* » signifiant *verre de boisson* (chap. IV, par. 18, p. 23, ligne 3) ; — « *Fateri quod* » avouer que (chap. VIII, par. 42, p. 40, ligne 12-13) ; — « *Ea tempestate* » signifiant *dans ce temps* (chap. VII, par. 37, p. 35, ligne 18). Ces gallicismes peuvent bien d'ailleurs avoir été déjà usités au vi^e siècle.

Nous ne voulons pas, comme certains érudits l'ont fait, chercher la contre-partie d'un argument de cette nature dans la présence de termes qui, dit-on, nous reportent à l'époque des premiers Mérovingiens, tels que « *cursus spiritualis* » dans le sens d'*office divin* (chap. I, par. 4, p. 8, ligne 14) ; — « *duodecima, s. e. hora* », dans le sens de *vêpres* (chap. I, par. 4, p. 8, ligne 14) ; — « *funus* » dans le sens de *dépouille mortelle* (chap. XI, par. 50, p. 45, ligne 2) ; « *transiit; humata est in pace* » (chap. XI, par. 50, p. 45, ligne 2, 5) ; — « *sanctimonialis* » (chap. VI, par. 29, p. 30, ligne 11) ; — « *eulogiæ* », sorte de présent que l'on s'envoyait en signe de communion, consistant généralement en pain béni (chap. III, par. 10, p. 15, ligne 17) ; — les titres de « *tribunus* » (chap. VII, par. 34, p. 34, ligne 4) et de « *defensor* » (chap. VIII, par. 40, p. 37, ligne 14) attribués par l'hagiographe à deux des personnages qu'il met en scène ; — une distance calculée en stades (chap. IV, par. 42, p. 40, ligne 3). Ces expressions

1) Certains récits ont également servi de base aux objections qui ont été formulées contre l'antiquité de la Vie ; ce sont ceux où il est question de Hermas (*chap. IV, par. 14*) et de saint Siméon le Stylite (*chap. VI, par. 25*). Nous dirons plus loin ce qu'il faut penser de ces deux fragments (cf. pour Hermas, p. LXIII, n. 1, et pour saint Siméon le Stylite, p. LXII).